

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TIM/EFC/WP.2/2006/1  
8 février 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE  
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE  
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-huitième session  
qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 2 au 4 mai 2006,  
et s'ouvrira le mardi 2 mai à 10 heures

**Ordre du jour provisoire**

(Série ECE/TIM/EFC/WP.2/2006/..)

1.	Adoption de l'ordre du jour	1
2.	Questions renvoyées au Groupe de travail par les organes dont il relève	2
3.	Encadrement du domaine d'activité 1: Marchés et statistiques	3
4.	Encadrement du domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières et indicateurs de gestion écologiquement viable des forêts dans la région	4
5.	Encadrement du domaine d'activité 3: Études sur les perspectives du secteur forestier	5
6.	Diffusion des résultats	6
7.	Thème spécial: suivi et analyse des faits nouveaux survenus dans le secteur de l'énergie provenant du bois	7
8.	Thème spécial: informations sur les produits forestiers certifiés	8
9.	Thème spécial: informations sur l'abattage illégal et le commerce lié	9
10.	Renforcement des capacités en matière d'informations concernant le secteur	10
11.	Questions diverses	
12.	Élection du Bureau	
13.	Adoption du rapport	

Note: Comme les années précédentes, les documents du Groupe de travail seront distribués conformément à la liste officielle. Toutefois, l'ordre du jour provisoire et d'autres documents de la session seront disponibles sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, à l'adresse: <http://www.unece.org/trade/timber>.

## NOTES EXPLICATIVES

### Généralités

Lors de l'examen stratégique du programme de travail intégré CEE/FAO dans le domaine de la forêt et du bois (voir TIM/2001/2 et 8), il a été convenu que le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts devait encadrer les domaines d'activité 1, 2 et 3 du programme intégré et assurer la liaison entre les instances techniques et intergouvernementales. À cette fin, le Groupe de travail devrait se réunir une fois par an.

L'ordre du jour provisoire a été établi de manière à permettre au Groupe de travail de se concentrer sur ses nouvelles fonctions d'encadrement et de débattre des sujets importants, en limitant autant que possible les éléments formels.

Les documents seront adressés à l'avance aux personnes inscrites sur la liste de publipostage ordinaire, et ils seront également disponibles, aux fins de téléchargement, sur le site Web du Comité du bois (<http://www.unece.org/trade/timber>).

Les représentants sont priés de noter que le Président demandera à chacun de s'exprimer sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour (3 à 5 et 7 à 9).

### Calendrier provisoire

Le secrétariat propose le calendrier suivant:

Mardi 2 mai 2006

10 h 00-13 h 00

Points 1 à 3 de l'ordre du jour

15 h 00-18 h 00

Points 4 à 6 de l'ordre du jour

Mercredi 3 mai 2006

09 h 00-12 h 00

Point 7 de l'ordre du jour

14 h 00-17 h 00

Point 8 de l'ordre du jour

Jeudi 4 mai 2006

09 h 00-12 h 00

Points 9 à 13 de l'ordre du jour

14 h 00-17 h 00

Débat ouvert

### Ordre du jour détaillé

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission et suivant l'usage, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2: Questions renvoyées au Groupe de travail par les organes dont il relève

Au titre de ce point de l'ordre du jour, l'attention du Groupe de travail sera attirée sur des questions qui lui auront été renvoyées par les organes dont il relève, à l'exception de celles qui lui seront adressées au titre de tel ou tel domaine d'activité.

Points 3 à 5: Encadrement des domaines d'activité

Pour chacun des domaines d'activité, le Groupe de travail sera informé des activités, des résultats et des projets concernant les deux prochaines années, et invité à examiner et à commenter ces activités et plans et à approuver la section détaillée du programme de travail intégré correspondant à chaque domaine d'activité. Les décisions prises aux réunions des équipes de spécialistes respectives seront examinées. Dans chaque domaine d'activité, un sujet sera également mis en évidence:

Domaine d'activité 1: amélioration de la base de données sur laquelle s'appuie le Comité du bois pour tenir son débat sur les marchés, notamment en ce qui concerne le bois recyclé dans le questionnaire commun sur le secteur forestier;

Domaine d'activité 2: exposé sur l'évaluation des ressources forestières mondiales, compte rendu sur l'état des forêts européennes pour la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe qui aura lieu à Varsovie en 2007;

Domaine d'activité 3: recommandations de l'Atelier sur les implications des conclusions et recommandations de l'EFSOS sur les politiques (Budapest) et de l'Atelier consacré aux forêts – Avantages communs, répartition des tâches et politiques multiples (Riga), état d'avancement de l'étude sur les perspectives pour l'Asie occidentale et centrale (FOWECA), programme sur les perspectives mondiales.

Point 6: Diffusion des résultats (publications, sites Web, bases de données)

Le secrétariat passera en revue les diverses méthodes utilisées pour diffuser l'information. Il sera également rendu compte des résultats d'une analyse des statistiques Internet de la CEE et des recherches dans la base de données FAOSTAT sur les produits forestiers. Des renseignements concernant le système d'information sur les forêts du monde seront également communiqués.

Point 7: Suivi et analyse des faits nouveaux survenus dans le secteur de l'énergie provenant du bois

Le secrétariat rendra compte aux représentants des travaux entrepris comme suite aux recommandations du Groupe de travail à sa réunion en 2005. Des propositions de collecte et/ou de suivi de données à l'avenir seront faites et débattues. Les relations avec les organisations partenaires seront discutées. Le secrétariat fera le point sur l'énergie provenant du bois. Les représentants sont invités à préparer des informations sur la situation dans leur pays.

Point 8: Informations sur les produits forestiers certifiés

Suite à une demande du Comité du bois lors du forum de politique générale d'octobre 2005, le secrétariat demandera au Groupe de travail d'indiquer les informations à réunir et comment.

Point 9: Informations sur l'abattage illégal et le commerce lié

Suite à une demande adressée à la CEE et à la FAO lors de l'atelier tenu à Madrid à l'occasion de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et à la réunion ministérielle sur l'application des législations forestières et de la gouvernance (FLEG) en Europe et en Asie du Nord (ENA) qui s'est tenue à Saint-Petersbourg, le secrétariat s'efforce d'obtenir davantage de données à ce sujet. Il proposera des méthodes de mesure de l'abattage illégal et du commerce qui en découle, passera en revue les techniques utilisées à cette fin ainsi que les organisations actives dans ce domaine.

Point 10: Renforcement des capacités en matière d'informations concernant le secteur

Les représentants seront informés de la récente réunion de Krtiny avec des délégations d'Asie centrale et du Caucase ainsi que de l'atelier prévu en avril 2006 en Serbie sur la commercialisation. D'autres activités en vue de renforcer les moyens d'information sur le secteur forestier de ces pays seront présentées.

Point 11: Questions diverses

À l'heure actuelle, le secrétariat n'a pas de questions à proposer au titre de ce point. Afin de faciliter les débats, les représentants sont invités à faire part des questions qui les intéressent avant la réunion.

Point 12: Élection du Bureau

Le Groupe de travail est appelé à élire un président et deux vice-présidents. À sa vingt-septième session, il a réélu M. M. Aarne (Finlande) Président, M<sup>me</sup> S. Phelps (Canada) et M. M. Gecovic (Slovaquie) Vice-Présidents jusqu'à la fin de la vingt-huitième session.

Point 13: Adoption du rapport

Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport de sa vingt-huitième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat. Toutefois, afin d'utiliser au mieux le temps de réunion disponible et considérant le degré de détail que pourraient atteindre les débats, il ne sera peut-être pas possible d'établir un projet de rapport en bonne et due forme, et le Bureau du Groupe devra sans doute établir la version définitive du rapport après la session.



**UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA *Please Print***  
**Conference Registration Form**      Date 2 - 4 May 2006

Please fax this completed form to the Timber Section at +41 22 917-0041 and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva. An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Joint FAO/UNECE Working Party on Forest Economics and Statistics, 28<sup>th</sup> Session

Delegation/Participant of Country, Organisation

Participant

Family Name

First Name

Mr.

Mrs.

Date Of Birth

(DD/MM/YYYY)

Ms.

Participation Category

Head of Delegation Members     Observer Organisation     Participating From / Until

Delegation Member

NGO (ECOSOC Accred.)

From

Observer Country

Other (Please specify below)

Until

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English

French

Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone No.

Fax No.

Official Occupation

Permanent Official Address

Address in Geneva

Email Address

**On Issue of ID Card**

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO. IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

**Security Use Only**

Card N°. Issued

Initials, UN Official



